

Le Parlement vénézuélien élit les nouveaux membres du Tribunal Suprême de Justice



Caracas, 29 décembre (RHC-PL) L'Assemblée Nationale du Venezuela a élu les membres du Tribunal Suprême de Justice, au terme d'une séance extraordinaire, malgré l'opposition de la droite qui a essayé d'entraver le déroulement des trois séances précédentes.

Les magistrats ont été élus à la majorité simple conformément à la Constitution Bolivarienne qui stipule que les parlementaires peuvent recourir à cette modalité si une majorité des deux tiers de l'Assemblée ne se dégage pas, comme cela a été le cas samedi dernier.

L'article 264 de la Constitution précise également que les membres du Tribunal Suprême de Justice sont élus pour une période unique de 12 ans et que le Parlement fixe les modalités de l'élection.

Le président de l'Assemblée Nationale, Diosdado Cabello, a rappelé que l'objectif essentiel des magistrats doit être l'éradication de l'impunité et il a mis en exergue l'importance de la Justice au Venezuela.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/42201-le-parlement-venezuelien-elit-les-nouveaux-membres-du-tribunal-supreme-de-justice>



Radio Habana Cuba